

Avis Technique 12 / 09-1551*01 Add

Additif à l'Avis Technique 12 / 09-1551

*Système de revêtement de
sol PVC destiné à la pose
semi libre*

*PVC floor covering system
Bodenbeschichtung mit PVC
System*

Transit-tex Plus

Titulaire : Société Gerflor
43 Boulevard Garibaldi
FR-69170 TARARE

Tél. : 04.74.05.40.00
Fax : 04.74.05.41.35
Internet : www.gerflor.com

Usine : Société Gerflor
FR-26130 Saint Paul Trois Châteaux

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Vu pour enregistrement le 21 septembre 2011

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de Sol et Produits Connexes » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 25 mars 2010, la demande relative au procédé de revêtement de sol à base de PVC « Transit-tex Plus » fabriqué par la Société Gerflor et distribué en France par elle. Il a formulé sur ce procédé l'Avis Technique ci-après. Cet Avis est formulé pour les utilisations en France européenne en additif à l'Avis Technique 12/09-1551.

1. Objet de la demande

La demande porte sur l'introduction dans l'Avis Technique 12/09-1551 du procédé de revêtement de sol plastique manufacturé « Transit-tex Plus » fabriqué par la Société Gerflor, et de l'extension du domaine d'emploi de ce procédé aux locaux au plus classés **U2s P3 E2 C2** en travaux neufs ou en rénovation.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Identique au domaine d'emploi proposé, tel que décrit à l'Article 2 du Dossier Technique.

2.2 Appréciation sur le produit

Cf. article 2.2 de l'Avis Technique 12/09-1551 complété comme suit.

2.21 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Réaction au feu

Le revêtement de sol « Transit-tex Plus » fait l'objet du rapport de classement européen de réaction au feu selon la norme NF EN 13501-1 du LNE n° K051361 – DE/6 en date du 08/10/2009, avec classement **C_{fl}-s1** valable en pose libre sur supports bois ou supports classés **A1_{fl}** ou **A2_{fl}**.

Acoustique

Efficacité d'isolation acoustique au bruit de choc $\Delta_{LW} = 17$ dB vérifiée au travers d'un essai réalisé au CSTB (rapport d'essais n° AC09-26021512/2 du 19 novembre 2009).

Tenue à la cigarette

Les cigarettes incandescentes provoquent une carbonisation de la surface qui s'atténue par ponçage.

Travaux en présence d'amiante

Les travaux de mise en œuvre sur ancien support contenant de l'amiante relèvent de la sous-section 3 « Dispositions spécifiques aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles d'émettre des fibres d'amiante » de la section 5 bis du décret n° 2006-761 du 30 juin 2006 qui modifie la section 5 du chapitre Ier du titre III du livre II du code du travail et qui abroge la section 3 du décret 96-98 du 7 février 1996.

2.22 Durabilité - Entretien

Les classements de l'Article 2.1 ci-avant signifient, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années dans les locaux caractérisés par un classement au plus égal à celui du revêtement, cf. « Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux », *Cahier du CSTB 3509* de novembre 2004.

2.23 Mise en œuvre

Identique à la mise en œuvre décrite dans l'Avis Technique 12/09-1551. Un soin particulier doit être apporté dans le traitement des joints entre lés et du calfatage en rives dans le cas des locaux classés E2.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

Identique à l'Article 2.3 de l'Avis Technique 12/09-1551.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine proposé est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 31 mars 2012.

Pour le Groupe Spécialisé n° 12
Le Président
M. TESTAUD

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Principe

Procédé de revêtement de sol en PVC principalement destiné à la pose semi-libre (ou pose périphérique), c'est-à-dire maintenu en périphérie :

- soit par collage ;
- soit par adhésivage à l'aide d'un adhésif double face ;
- soit par fixation à l'aide d'un ruban auto-agrippant de type velcro ;

en fonction du support comme indiqué à l'Article 7 du dossier principal.

Il peut aussi être posé maintenu en plein, à l'aide d'un produit de maintien adapté ou collé par collage en plein sur toute la surface.

2. Domaine d'emploi

Destination et classement UPEC

Locaux d'habitation intérieurs relevant de la notice sur le classement UPEC des locaux et au plus classés, selon le mode de pose, comme indiqué dans le Tableau 1 ci-dessous.

3. Définition qualitative et quantitative

3.1 Type

Revêtement vinylique sur non-tissé présenté en lés, fabriqué par extrusion ; il comprend :

- une couche d'usure transparente en PVC ;
- une couche d'impression polychrome ;
- une couche alvéolaire de décor ;
- un support en PVC armaturé par un voile de verre ;
- une couche d'envers d'équilibrage ;
- une sous-couche en non-tissé polyester.

3.2 Caractéristiques spécifiées par le fabricant

3.21 Caractéristiques géométriques et pondérales

Cf. tableau 2.

3.22 Autres caractéristiques d'identification et d'aptitude

Cf. tableau 3.

B. Résultats expérimentaux

Réaction au feu

Transit-tex Plus : Classement C_{fl}-s1 selon EN 13501-1.

(Rapport du LNE n° K051361DE/6 du 8 octobre 2009)

Acoustique

Efficacité au bruit de choc du Transit-tex Plus en pose libre.

(RE CSTB n° AC09-26021512/2 du 19 novembre 2009)

Aptitude à l'emploi

Action du déplacement simulé d'un pied de meuble sur Transit-tex Plus en pose semi libre.

(RE CSTB n° RSET 09.26020095 du 9 avril 2009)

C. Références

Début de la fabrication industrielle et des premiers chantiers : 2^{ème} trimestre 2006

Surface réalisée en France : environ 30 000 m² depuis 2 ans.

Tableaux du Dossier Technique

Tableau 1 – Destination et classement UPEC

	En pose semi-libre (périphérique), hors escaliers et pentes	En pose maintenue, en plein
Sur support en béton ou en mortier de ciment :		
▪ Support neuf ou existant	Locaux au plus classés U2s P3 E2 C2 : - pièces sèches (locaux E1) : joints vifs ou traités à froid - pièces humides (locaux E2) : joints traités à froid et calfatage en rive Note : voir cas particulier du mobilier sur roulettes (*)	Locaux au plus classés U2s P3 E2 C2 et locaux à mobilier lourd et mobile (lave-linge, armoire). - pièces sèches (locaux E1) : joints vifs ou traités à froid - pièces humides (locaux E2) : joints traités à froid et calfatage en rive
Sur support en bois ou en panneaux dérivés du bois et Sur chape fluide à base de sulfate de calcium :		
• Support neuf ou existant	Locaux au plus classés U2s P3 E1 C2 Note : voir cas particulier du mobilier sur roulettes (*)	Locaux au plus classés U2s P3 E1 C2
Sur sol existant, carrelage, sol plastique ou sol résine adhérent :		
	Locaux au plus classés U2s P3 E2 C2 : - pièces sèches (locaux E1) : joints vifs ou traités à froid - pièces humides (locaux E2) : joints traités à froid et calfatage en rive Note : voir cas particulier du mobilier sur roulettes (*)	Locaux au plus classés U2s P3 E2 C2 : - pièces sèches (locaux E1) : joints vifs ou traités à froid - pièces humides (locaux E2) : joints traités à froid et calfatage en rive
(*) Cas particulier du mobilier sur roulettes : Utilisation du mobilier sur roulette limitée à une contrainte de 20 kg/cm ² (type table avec télévision,...)		

Tableau 2 – Caractéristiques géométriques et pondérale

Caractéristiques	Transit-tex Plus
Caractéristiques générales Longueur des lés - NF EN 426 (m) Largeur des lés - NF EN 426 (m) Epaisseur totale - NF EN 428 (mm) - nominale - écart de la moyenne par rapport à la valeur nominale - valeur individuelle par rapport à la moyenne Masse surfacique - NF EN 430(g/m ²) (tolérance - %)	20 2,00 et 4,00 3,80 + 0,18 / - 0,15 ± 0,20 3050 + 13/ - 10
Caractéristiques de la couche de surface Epaisseur - NF EN 429 (mm) - minimum probable $e-2\sigma$ (mm) Masse surfacique - NF EN 430 (g/m ²)	0,48 0,45 650
Caractéristiques de la couche alvéolaire de décor Epaisseur - NF EN 429 (mm) Masse surfacique - NF EN 430 (g/m ²)	0,75 400
Caractéristiques de la couche d'équilibrage Epaisseur - NF EN 429 (mm) Masse surfacique - NF EN 430 (g/m ²)	1,45 1880
Caractéristiques de la sous-couche non-tissé Epaisseur - NF EN 429 (mm) Masse surfacique - NF EN 430 (g/m ²)	1,10 120

Tableau 3 – Autres caractéristiques d'identification et d'aptitude

Caractéristiques	Transit-tex Plus
Caractéristiques mécaniques Poinçonnement – EN 433 - moyen sous charge à 15 secondes (mm) - rémanent (mm) Allongement à la rupture (%) Charge à la rupture (daN/cm) Résistance à la déchirure (daN) Module d'élasticité à 1% (daN/cm)	1,20 ± 0,15 < 0,20 mm à 24h > 40 > 11 8,0 3,0
Stabilité et cohésion Stabilité dimensionnelle à la chaleur (%) - NF EN 434 Incurvation à la chaleur (mm) – NF EN 434 Solidité des coloris à la lumière – NF EN 20 105 – B02	≤ 0,4 (nominal 0,05) ≤ 8 (nominal < 2) ≥ 6
Groupe d'abrasion selon NF EN 649	groupe T
Acoustique Efficacité d'isolation au bruit de choc Δ_{Lw} – EN ISO 717-2 Niveau de bruit de choc normalisé $L_{n,e,w}$ – NF S 31-074	17 dB 64 dB (Classe A)